

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°31 du 30 juillet 2010

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°15

DÉCISION N° 0-25464-2010/DEF/EMM/STN
portant changement de position du bâtiment de transport léger « Francis Garnier ».

Du 5 juillet 2010

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *bureau « soutiens navals »*.

DÉCISION N° 0-25464-2010/DEF/EMM/STN portant changement de position du bâtiment de transport léger « Francis Garnier ».

Du 5 juillet 2010

NOR D E F M 1 0 5 1 3 3 6 S

Références :

- a) Arrêté n° 52 du 7 mars 2001 (BOC, p. 2772. ; BOEM 570-0.1) modifié.
- b) Instruction n° 0-62862-2007/DEF/EMM/STN du 16 octobre 2007 (n.i. BO).
- c) Directive n° 0-16082-2010/DEF/EMM/PLANIF/-- du 31 mars 2010 (n.i. BO).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 570-0.2.6

Référence de publication : BOC N°31 du 30 juillet 2010, texte 15.

Le bâtiment de transport léger « *Francis Garnier* » est retiré du service actif le 7 juin 2010 et placé en complément à cette date.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1^{re} classe,
sous-chef d'état-major « soutiens et finances »,*

Hubert SCIORELLA.